

De Monsieur le Maire de La Trinité

**Portant DELEGATION DE SIGNATURE
à Madame Valérie HAGUENAUER-CRAVERO,
Attaché principal - Titulaire**

Ladislav POLSKI, Maire de La Trinité,

VU les articles, L.2122-19, R.2122-8, R.2122-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui confère au maire le pouvoir de donner, sous sa surveillance et sa responsabilité, délégation de signature à certains agents territoriaux,

VU l'arrêté RH n° 25.06.26 du 11 juin 2025 portant avancement d'échelon de Madame Valérie HAGUENAUER-CRAVERO, Attaché principal Titulaire, à compter du 1^{er} juin 2025,

CONSIDERANT que Madame Valérie HAGUENAUER-CRAVERO, Attaché principal Titulaire, est en charge du contrôle de gestion et de recherche de subvention au sein de la direction des ressources et de l'administration générale,

ARRETE

ARTICLE I : Selon les dispositions de l'article L.2122.19 précité, il est donné délégation de signature à Madame Valérie HAGUENAUER-CRAVERO, en charge du contrôle de gestion et de recherche de subvention, sous ma surveillance et ma responsabilité pour :

- le dépôt des demandes de subvention

ARTICLE II : Les actes signés au titre de l'article 1^{er} devront porter les, nom, prénom, qualité et mention de la délégation.

ARTICLE III : Cette délégation peut être rapportée à tout moment et sa validation ne saurait, en tout état de cause, dépasser l'expiration du mandat de l' élu l'ayant accordée ou la fin des fonctions de Madame Valérie HAGUENAUER-CRAVERO, au poste la justifiant. Madame Valérie HAGUENAUER-CRAVERO, ne pourra en aucun cas subdéléguer sa signature.

ARTICLE IV : Le présent arrêté sera inscrit au registre des actes de la Mairie, transmis à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes, à Monsieur le Trésorier, publié, affiché et notifié à l'intéressée.

Fait à La Trinité, le 23 mars 2026

Ladislav POLSKI,
Maire de La Trinité

Spécimen de signature : Valérie HAGUENAUER-CRAVERO



La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nice dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, soit par voie postale : 18 avenue des Fleurs, 06000 Nice, soit par voie électronique à partir de l'application internet "Télérecours citoyens" accessible par le site de téléprocédures <http://www.telerecours.fr/>.

Notifié à l'intéressée, le

23/03/2026

Signature de l'agent

